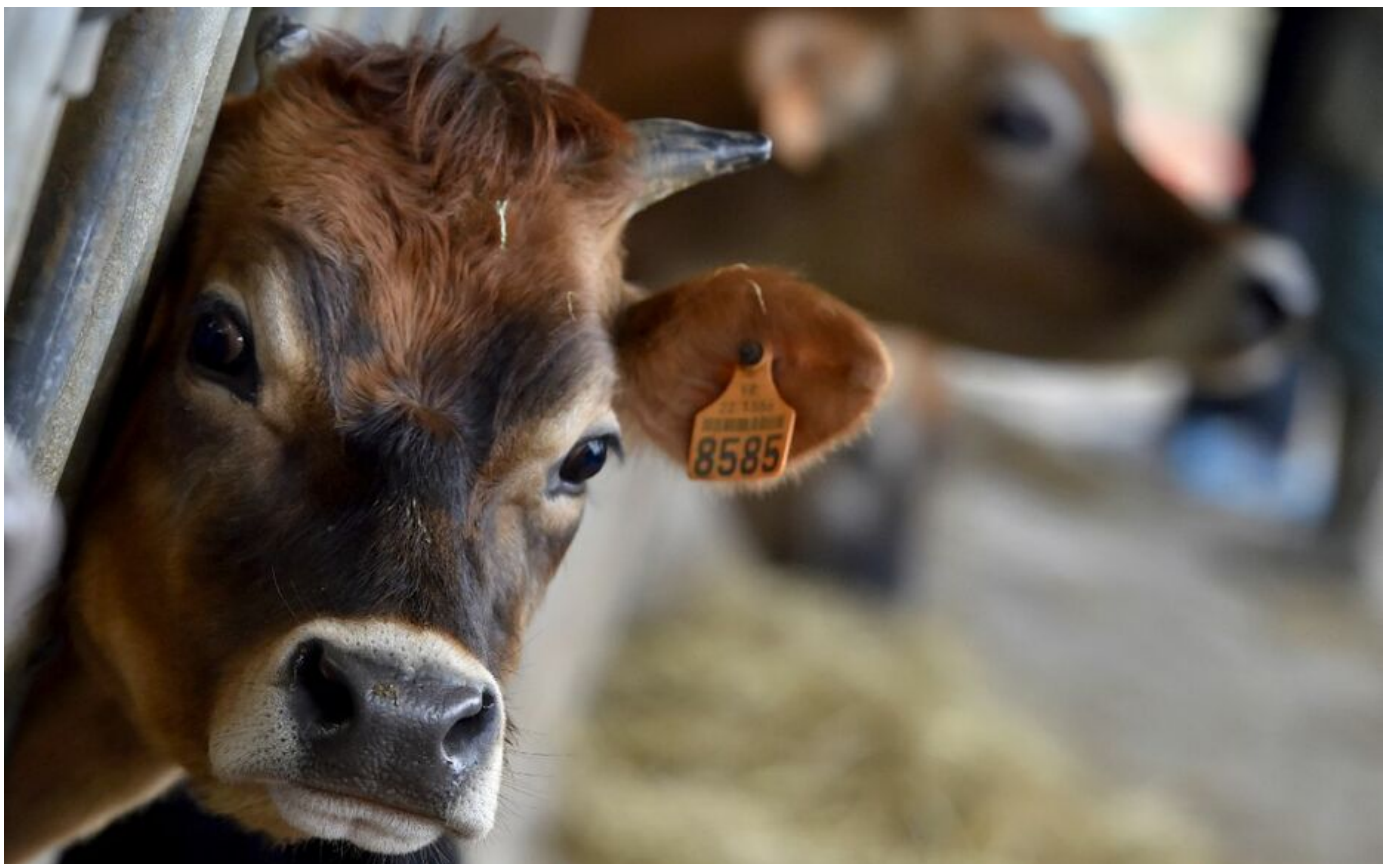


Strasbourg : quatre mois ferme pour avoir dépecé un veau vivant

Les faits s'étaient déroulés le 27 août, dans le quartier de l'Elsau, au sud-ouest de Strasbourg. La police avait reçu plusieurs appels évoquant des hurlements d'animal provenant d'un garage.



L'homme aurait acheté l'animal illégalement sur leboncoin (Photo d'illustration). AFP/LOIC VENANCE



Par Le Parisien avec AFP



Le 8 décembre 2021 à 08h11

10

Un homme de 35 ans a été condamné mardi par le tribunal correctionnel de Strasbourg à quatre mois de prison ferme pour avoir « dépecé et décapité » un veau vivant, a-t-on appris de sources concordantes. Cet homme « qui avait dépecé et décapité » l'animal « dans son garage » en août dernier a été condamné à 4

mois ferme « assortis d'une interdiction définitive de détenir un animal », a indiqué sur Twitter la police nationale du Bas-Rhin.

À lire aussi **Cruauté envers les animaux : de plus en plus de condamnations**

Il devra également régler « la somme de 300 euros de dommages-intérêts » aux sept associations de défense des animaux qui s'étaient portées parties civiles, parmi lesquelles l'association Stéphane Lamart, a indiqué cette dernière dans un communiqué.

Du sang dans le réseau de canalisations des eaux usées

Les faits s'étaient déroulés le 27 août, dans le quartier de l'Elsau, au sud-ouest de Strasbourg. La police avait reçu plusieurs appels évoquant des hurlements d'animal provenant d'un garage. Sur place, les policiers avaient trouvé « un veau, agonisant et partiellement décapité, les quatre membres sectionnés et un individu attelé à dépecer la bête », avait indiqué la police dans un communiqué.

« Le sang de ce pauvre animal se déversait dans le réseau de canalisations des eaux usées », précise dans son communiqué l'association Stéphane Lamart. Interpellé, l'auteur n'avait « aucune des qualifications requises pour l'abattage d'un animal » et le veau, mort de ses blessures, n'avait pas été cédé légalement. Selon l'association Stéphane Lamart, « il l'avait obtenu illégalement » sur le site leboncoin.fr.

Dans la rubrique Faits divers

[«Ça va péter» : la voiture et le garage d'un député LREM de l'Oise incendiés par des opposants au passe vaccinal](#)

[Vidéos simulant des tirs sur Macron et des Insoumis: deux personnes jugées en comparution immédiate](#)

[Abonnés 10 ans après la mort suspecte d'Aïchatou à Goussainville, son mari renvoyé devant les assises](#)

Les commentaires sont ouverts à tous les inscrits. Ils font l'objet d'une modération avant publication. Ils seront publiés dans leur intégralité ou supprimés s'ils sont jugés non conformes à [la charte](#).

Veillez vous [connecter](#) ou [créer un compte](#) pour pouvoir commenter cet article.

katefoster85 Le 9 décembre 2021 à 06h13

Quand on connaît de quartier...La barbarie devient si habituelle dans notre pays, Z, Z, Z !

kwjqf4nzygirjlan29hf4sg0sos0ckk0k00skg4ow Le 8 décembre 2021 à 19h27

Prison à vie ou expulsion si personne étrangère... le monde est complètement dingue

comardo Le 8 décembre 2021 à 16h19

Sait on pourquoi il a fait cela? Je le donnerais à manger à des cochons . Cela lui donnerait une idée de ce qu'il a fait subir à cette pauvre bête.

comardo Le 8 décembre 2021 à 16h17

Ce n'est pas cher payé; quelle honte.

philriou@live.fr Le 8 décembre 2021 à 15h29

De toutes façons, il ira pas en prison. Il purgera ses 4 mois fermes avec un bracelet électronique au tibia. C'est automatique pour les peines de moins 6 mois.

philriou@live.fr Le 8 décembre 2021 à 15h25

Vous avez pas compris que c'était un étudiant de l'école vétérinaire qui revisait. Sans plaisanter, c'est impossible une cruauté pareille.

diablo54 Le 8 décembre 2021 à 11h44

les tests ont toujours lieu sur les animaux avant de passer à l'humain, il en était au stade expérimental, la suite à sa sortie de prison dans les semaines à venir !

chiara03 Le 8 décembre 2021 à 10h20

Abonnement19, je voulais dire exactement la même chose que vous. Moi non plus, je n'ai pas pû lire !

Pasdegauchenidedroite Le 8 décembre 2021 à 10h03

Le nom de ce personnage ne serait-il pas occulté pour ne pas stigmatiser une partie de nos chers concitoyens ?

teebol Le 8 décembre 2021 à 09h54

Gentil alsacien

[VOIR PLUS DE COMMENTAIRES](#)

Faits divers



«Ça va péter» : la voiture et le garage d'un député LREM de l'Oise incendiés par des opposants au passe vaccinal



Vidéos simulant des tirs sur Macron et des Insoumis: deux personnes jugées en comparution immédiate



Abonnés 10 ans après la mort suspecte d'Aïchatou à Goussainville, son mari renvoyé devant les assises



Alexa, l'assistant vocal d'Amazon, a encouragé une enfant de 10 ans à toucher une prise électrique



« Une scène très violente » : un fils poignarde mortellement son père en pleine rue à Ablon-sur-Seine



Strasbourg : un dispositif de sécurité «conséquent» pour la nuit de la Saint-Sylvestre



«Zemmour, il te ramène dans ton pays» : visée par des injures racistes, l'actrice Annabelle Lengronne porte plainte



Niort : une femme de 63 ans battue à mort chez elle, son fils soupçonné